

Le Plateau Est et les abords des voies ferrées

Document d'orientation

Des défis et des occasions à saisir

Héritage de son passé industriel né au tournant du XIXe siècle avec les activités ferroviaires, le territoire du Plateau Est et des abords des voies ferrées présente autant de défis que d'atouts pour s'inscrire avantageusement dans la transformation de l'économie.

Parmi les défis à relever :

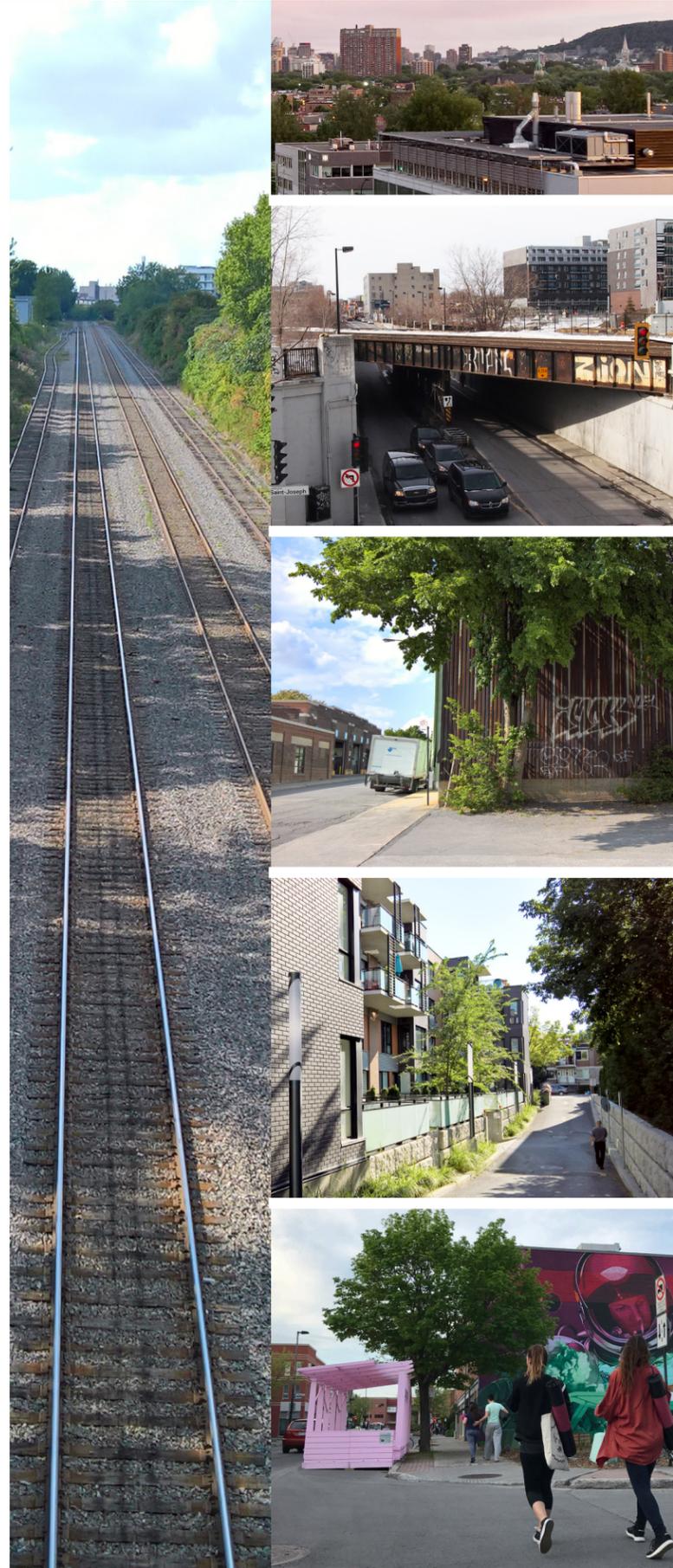
- Le morcellement du territoire par la présence de barrières physiques, rendant les déplacements difficiles;
- L'absence d'une identité forte liant ses différents secteurs et diminuant son attrait;
- Une cohabitation parfois difficile entre les fonctions urbaines;
- Une minéralisation des sols prédominante.

Parmi les atouts sur lesquels s'appuyer :

- Un foisonnement d'activités de production et de création;
- Des acteurs mobilisés;
- Des espaces sous-utilisés et une capacité d'accueil significative pour des activités d'emplois;
- Un des derniers territoires à transformer dans les quartiers centraux de Montréal.

Une planification ambitieuse en cours

Depuis quelques années, le secteur d'emplois du Plateau Est fait l'objet d'une démarche de planification visant à relever ces défis et à construire sur ces atouts. Elle repose en grande partie sur les résultats d'une consultation tenue à l'automne 2014 et à l'hiver 2015 par l'Office de consultation publique de Montréal, à la demande de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.



Récemment, les services municipaux de la Ville et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ont joint leurs efforts à ceux du Plateau afin de poursuivre la planification de part et d'autre des voies ferrées, en élargissant le territoire de façon à intégrer l'ensemble des enjeux.

Vers un renouveau du territoire

Fruit de la concertation et de la consultation des dernières années, il s'agit aujourd'hui de :

Concrétiser la vision de renouveau du territoire du Plateau Est et des abords des voies ferrées par la consolidation de sa vocation économique et l'émergence de milieux de vie, de travail, d'étude et de création plus complets, accessibles, durables et sécuritaires.

Cette vision s'appuie sur les principes suivants :

- Rehausser l'image du secteur;
- Assurer la cohérence et l'essor des différentes composantes de ce territoire;
- Optimiser l'occupation et le verdissement dans une plus grande compacité urbaine;
- Améliorer l'accessibilité au profit des modes de transport actifs et collectifs;
- Améliorer la cohabitation des activités;
- Encourager les initiatives du milieu et développer un sens d'identité.

Les prochaines étapes

La démarche de planification en cours mènera à la mise en œuvre d'un plan d'action proposant des interventions structurantes sur le domaine public, ainsi que des mesures de soutien et d'encadrement des initiatives privées.



Pour en savoir plus :
ville.montreal.qc.ca/plateau/urbanisme
Juin 2017